



Abonnez-vous à

POUR LA SCIENCE

OFFRE DÉCOUVERTE
12 n^{os} par an
4,90€
PAR MOIS
SEULEMENT

BULLETIN D'ABONNEMENT

À renvoyer accompagné de votre règlement à : Pour la Science - Service abonnements - 19 rue de l'Industrie - BP 90 053 - 67 402 Illkirch cedex

☐ **OUI**, je m'abonne à **Pour la Science** formule Découverte.
 Je règle par prélèvement automatique de 4,90€ par mois et
 je complète l'autorisation ci-contre. **J'économise 24% par mois.**
 (IPV4E90)

MES COORDONNÉES

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal _____

Ville : _____

Tél. Pour le suivi client (facultatif) : _____

E-mail obligatoire : _____

@ _____

J'accepte de recevoir les informations de *Pour la Science* ☐ OUI ☐ NON
 et de ses partenaires ☐ OUI ☐ NON

Délai de livraison: dans le mois suivant l'enregistrement de votre règlement. Offre réservée aux nouveaux abonnés, valable jusqu'au 31/10/16 en France métropolitaine uniquement. Pour un abonnement à l'étranger, merci de consulter notre site www.pourlascience.fr. Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant en adressant un courrier à *Pour la Science*. Votre abonnement en prélèvement est reconduit automatiquement et peut être interrompu par simple lettre.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA En signant ce mandat SEPA, j'autorise Pour la Science à transmettre des instructions à ma banque pour le prélèvement de mon abonnement dès réception de mon bulletin. Je bénéficie d'un droit de rétractation dans la limite de 8 semaines suivant le premier prélèvement. Plus d'informations auprès de mon établissement bancaire.

TYPE DE PAIEMENT : PAIEMENT RÉCURRENT

Titulaire du compte

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal _____ Ville : _____

Désignation du compte à débiter

BIC (Identification internationale de la banque) _____

IBAN _____

(Numéro d'identification international du compte bancaire)

Établissement teneur du compte

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal _____ Ville : _____

Date et signature

Organisme Créancier

Pour la Science - 8 rue Férou - 75006 Paris

N° ICS FR92ZZZ426900

N° de référence unique de mandat (RUM)

Joindre un RIB

Partie réservée au service abonnement. Ne rien inscrire

CABINET DE CURIOSITÉS SOCIOLOGIQUES par Gérald Bronner



Excès de délicatesse

Les contextes tragiques favorisent la circulation d'informations fausses. En particulier, par une sorte de pudeur mal placée, les médias baissent parfois la garde.

L'attentat du 14 juillet à Nice est encore vif dans nos esprits, mais certaines histoires s'effacent déjà peu à peu. Par exemple, celle de Timothé Fournier, un jeune buraliste parisien mort en protégeant du camion meurtrier sa femme enceinte de sept mois. Il y a un problème cependant avec cette tragédie : après que la presse nationale et internationale s'en est émue, il s'est avéré que Timothé n'avait jamais existé. Une légende de plus inventée, non vérifiée et largement diffusée. L'origine de ce mythe est embarrassante, car l'information venait directement de l'Agence France-Presse (AFP). L'agence n'étant pas réputée pour son manque de sérieux, on peut se demander : que s'est-il passé ?

L'AFP a simplement été intoxiquée par le compte Twitter de la « cousine » de la victime chimérique. Une sorte de canular. Et comme cette agence alimente une partie de la presse, un formidable effet de cascade s'est produit. L'AFP a présenté ses excuses et a expliqué cette regrettable affaire en soulignant que la cousine avait donné luxe de détails, ce qui accréditait le témoignage, et que les journalistes n'avaient pas procédé à suffisamment de vérifications « par un excès de délicatesse ».

On peut sans doute ajouter que l'urgence à livrer une information n'est pas favorable à la prise du temps nécessaire à sa vérification, mais l'argument de la délicatesse est intéressant. En effet, ce n'est pas la première fois qu'un contexte social rend délicat la vérification des informations. Par exemple, après les attentats du 11-Septembre aux États-Unis,

quelques voix s'élevèrent pour rappeler qu'il y avait eu, parmi les survivants, les enfants des victimes de l'effondrement des tours jumelles, que l'on appela les orphelins du 11-Septembre. Rapidement après la catastrophe, on créa même une association, la Twin Towers Orphan Fund, qui récolta des millions de dollars.

On estimait ce nombre d'orphelins à environ 10 000. Le raisonnement sous-jacent à cet émoi était le suivant : puisque cet attentat



a fait des milliers de morts, dont une partie avaient plusieurs enfants, il devait y avoir un grand nombre d'orphelins dont, disait la légende, certains erraient, affamés, dans le New Jersey. Il était urgent de leur venir en aide.

En réalité, il n'y a tout simplement pas eu d'orphelins des Twin Towers, parce qu'un enfant ne devient orphelin isolé que s'il perd ses deux parents (sauf en situation monoparentale, mais cette situation est rare). Autrement dit, seuls ceux dont les parents travaillaient tous deux au World Trade Center auraient pu être dans ce cas. L'erreur est ici si grossière que l'on a presque du mal

à croire qu'elle ait pu accréditer le mythe. Pourtant, les faits sont là et il semble que la « délicatesse » a ici aussi joué un rôle pour inhiber l'esprit critique. L'ambiance n'était pas favorable aux raisonnements objectifs, d'autant que le thème impliqué (les enfants victimes) redoublait le caractère intolérable des événements du 11 septembre 2001.

Le statisticien français Joseph Klatzmann fit une remarque du même genre en rappelant que certains, dans les années 1980, s'insurgeaient contre les 50 millions de morts annuels de famine dans le monde (le chiffre fut même repris sur une affiche de la campagne présidentielle), alors que le nombre total (toutes causes confondues) de morts annuelles ne dépassait pas 48 millions.

De même, en 1998, plusieurs lauréats du Nobel participèrent à une cérémonie où l'on alluma 40 000 bougies, chacune symbolisant un enfant mourant chaque jour de malnutrition. Il eut été de mauvais goût de faire remarquer qu'une simple extrapolation menait à 15 millions de morts d'enfant par an quand les statistiques officielles n'en dénombrèrent que 10 millions, et ce toutes causes confondues.

Bien entendu, ces chiffres demeurent effroyables, mais puisque nous cherchons tous une boussole pour nous orienter dans cet océan d'informations, nous ne devrions jamais prendre le risque, et les journalistes moins que quiconque, de plier l'échine sous une cascade de délicatesse. ■

Gérald BRONNER est professeur de sociologie à l'université Paris-Diderot.

Les marais et sites du sud de l'Iraq au patrimoine mondial de l'Unesco

par Cécile Michel, sur le blog Brèves mésopotamiennes

Le 17 juillet 2016, le comité de l'Unesco a décidé d'accéder à la demande des Iraquiens en classant au patrimoine mondial les Ahwar, marais du sud de l'Iraq et refuge de biodiversité, et trois grands sites archéologiques. Pour la première fois de son histoire, cet organisme a distingué une région présentant un patrimoine mixte, naturel et culturel. Parmi cet ensemble figurent les quatre zones humides marécageuses constitutives de l'un des plus grands deltas intérieurs, formé par les embouchures du Tigre et de l'Euphrate, les deux fleuves à l'origine de la Mésopotamie (pays-entre-les-fleuves). Il s'agit des « marais du centre », entre les fleuves, le marais Al-Hammar, incluant le lac salé du même nom, au sud de l'Euphrate, et le marais Hawizeh, à l'est du Tigre.

À l'origine, ces marais couvraient plus de 20 000 kilomètres carrés. L'explorateur et écrivain britannique Wilfred Thesiger a décrit la vie des populations arabes qui y habitaient dans les années 1950 dans *The Marsh Arabs*. Mais après la guerre du Golfe en 1991, Saddam Hussein a construit des canaux et des digues pour drainer les marais et ainsi traquer les rebelles chiites qui s'y étaient réfugiés. Lors de la chute du dictateur en 2003, près de 90 % des marais étaient asséchés et leur écosystème et leur diversité biologique détruits à jamais. Avant l'assèchement des marais, les oiseaux se comptaient par millions. Dès 2003, les Iraquiens ont détruit les digues. Après de nombreux efforts, les marais ont aujourd'hui retrouvé à peu près 40 % de leur surface d'origine. On peut désormais y voir évoluer une quarantaine d'espèces d'oiseaux.

Les trois autres éléments de cet ensemble sont les villes sumériennes Uruk et Ur et le site archéologique du Tell Eridu, trois sites qui ont subi des pillages importants au cours des guerres de ces vingt-cinq dernières années.

Uruk, aujourd'hui Warka, est un tell énorme, vestige d'une ville créée au IV^e millénaire et qui a gardé son importance jusqu'au tout début de notre ère. Cette ville a vu la naissance de l'écriture, vers 3400 avant notre ère, et fut la capitale de Gilgamesh, le célèbre héros de la littérature suméro-akkadienne. Ur (Tell Muqqayar) a livré le plus grand cimetière royal de Mésopotamie avec près de 1800 tombes et un matériel funéraire hors du commun.



Un marais du sud de l'Iraq.

Capitale d'un vaste empire à la fin du III^e millénaire avant notre ère, Ur était un port de toute première importance dans l'économie mésopotamienne. Quant à Eridu (Abu Shahrain), c'est une ville sainte du III^e millénaire, siège du temple principal du dieu de la sagesse et des eaux souterraines Enki.

Le classement de ces trois sites antiques au patrimoine mondial de l'Unesco favorise le retour des archéologues dans une région qui était jusqu'il y a peu inaccessible, en raison des conflits armés.

D'autres sites d'Iraq font actuellement partie du patrimoine mondial de l'Unesco, telle la ville d'Assur, capitale de l'Assyrie (l'actuelle Qal'at Cherqat), classée en urgence en 2003 car menacée par la construction d'un barrage dans la région de Makhoul. Ce projet de construction a semble-t-il été abandonné. Auparavant, la ville de Hatra

avait rejoint le patrimoine mondial en 1985, mais ses vestiges ont été très endommagés par Daesh ces dernières années. La ville de Samarra figure aussi sur la liste depuis 2007, et la citadelle d'Erbil, dans le Kurdistan, a été classée en 2014. Bien d'autres sites archéologiques sont sur liste d'attente. Les capitales assyriennes de Ninive et Kalhu ont été largement endommagées par Daesh depuis 2014. Après avoir fait exploser le palais nord-ouest d'Assurnazirpal II, les terroristes ont rasé le temple de Nabû, dieu des scribes et des intellectuels – tout un symbole –, si l'on en croit des photos prises par satellite en juin dernier.

Les Iraquiens rêvent aujourd'hui d'ajouter la grande Babylone au palmarès, mais il y a beaucoup d'obstacles, dont les restaurations réalisées par Saddam Hussein et le château qu'il s'y est fait construire, ainsi que le complexe touristique bâti à proximité. L'Unesco a suggéré de transformer ces bâtiments en musée et centre de recherche. De plus, un oléoduc traverse le site archéologique, mais le département des Antiquités a obtenu qu'il soit déplacé. Espérons que l'Unesco accède à ce souhait et classe prochainement Babylone parmi les joyaux du patrimoine culturel mondial.

Cécile MICHEL est assyriologue et directrice de recherche du CNRS au laboratoire Archéologies et sciences de l'Antiquité, à Nanterre, et professeure à l'université de Hambourg. Elle préside l'International Association for Assyriology, et tient le blog Brèves mésopotamiennes (www.scilogs.fr/breves-mesopotamiennes).



Retrouvez tous nos blogueurs sur www.SciLogs.fr et suivez-les sur les réseaux sociaux.

Dans l'**inter**êt de la science

mathieu
vidard

la tête au carré
14:05-15:00



**france
inter**venez
franceinter.fr